

Label Ouverture internationale



Public : Enseignants cycles 1, 2 et 3 , Chefs d'établissement

Réfèrent du dossier : **Franck GRAVELEAU** - franck.graveleau@ddec85.org

CONTEXTE

“Du chantier solidaire à la mobilité pour les adultes en passant par la certification en langues ou encore le dialogue interculturel... les initiatives d'ouverture internationale dans les établissements de l'Enseignement catholique sont nombreuses et variées.

Mais comment donner de la cohérence à toutes ces initiatives, et surtout comment les valoriser et encourager leur mutualisation ? C'est tout l'enjeu du déploiement du **Label Ouverture Internationale de l'Enseignement catholique**.

Déjà expérimenté depuis 2013 dans plusieurs diocèses, avec 106 établissements actuellement labellisés, **le label sera accessible à l'ensemble des établissements de France, de la maternelle au supérieur, à partir de la rentrée 2021.**”

source : <https://enseignement-catholique.fr/label-ouverture-internationale/>



vidéo de présentation du
“Label Ouverture Internationale”

Qui peut demander le label ?

Tout établissement de l'enseignement catholique, de la maternelle au supérieur.

Comment obtenir le label ?

Trois niveaux de labellisation sont proposés (cf. site du SGEC).

En savoir plus sur le
“Label Ouverture
Internationale” à l'aide
de cette vidéo du
CNEAP.



Quels sont les avantages à rejoindre la démarche de labellisation ?

- Articuler les initiatives au sein de l'établissement en les rendant cohérentes ;
- Impliquer l'ensemble de la communauté éducative dans l'Ouverture Internationale ;
- Intégrer un réseau national qui mutualise les pratiques et qui propose des temps forts, des formations ;
- Reconnaître l'investissement de l'établissement au service de l'ouverture internationale ;
- Dynamiser et favoriser l'engagement des élèves et des adultes.